



ENSEMBLE CONSTRUISONS
NOTRE AVENIR



Livre blanc

Les gracayais imaginent leur avenir

Nous tenions à remercier pour leurs contributions toutes celles et ceux qui ont participé à cette initiative : à travers leurs réponses au questionnaire, leurs participations aux ateliers, leur animation ou encore leurs propositions.

Le texte de présentation et d'accompagnement est rédigé par Jean-Pierre Charles, maire de Graçay. Il est le fruit du travail de l'ensemble du conseil municipal.

Cap 2030

La démarche Cap 2030 initiée par le Conseil municipal de Graçay début 2018 a eu pour objet d'inscrire la commune dans la modernité.

Une notion de modernité déjà utilisée voilà 24 ans quand les graçayais(es) décidèrent d'adopter une charte de développement se donnant comme objectif de vivre dans un village « *moderne et bien équipé* ».

Mais après tout, que signifie cette notion de « modernité » dans laquelle, il est vrai, chacun peut y mettre ce qu'il entend ?

Il existe en effet non pas *une* modernité mais bien *des* modernités.

C'est un écrivain, Charles Baudelaire, qui permet en 1860 certainement de mieux cerner ce que *modernité* peut vouloir dire : « *La modernité, c'est le transitoire, le fugitif, le contingent, la moitié de l'art, dont l'autre moitié est l'éternel et l'immuable* »¹. Baudelaire nous fait toucher du doigt la confusion possible entre *modernité* et *mode*, entre ce qui participera fondamentalement et durablement au développement humain et ce qui sera comme un nuage furtif, qui comme un nuage de Tchernobyl, sera visible peu de temps mais mortel longtemps.

Le questionnement sur la modernité se déroule également dans un contexte où la notion de progrès est vivement critiquée, cette fois-ci récemment par quelques philosophes.

Alors, quand nous avons de manière consciente fait de Graçay Cap 2030 une démarche à objectifs *modernes* et *progressistes*, nous avons délibérément pris parti pour une certaine vision de la modernité.

Les quelques paragraphes qui suivent permettront au moins de décrire quelques définitions de la modernité qui posent question.

Par exemple certains peuvent considérer comme « moderne » le fait de poursuivre et de promouvoir la métropolisation croissante, le regroupement des êtres humains dans des territoires restreints.

¹ dans *Le peintre de la vie moderne*

On peut trouver moderne une économie synonyme de compétition entre les êtres humains, entre les territoires. *Les Temps Modernes* de Charlie Chaplin sont dans tous les esprits.

On peut regarder comme « moderne » le fait de faire ses emplettes au *drive*, de se fournir chez *Amazon*.

On peut croire moderne la nourriture hyper industrielle des fast-foods et moderne encore le fait que les enfants de 8 à 12 ans aux USA passent 4 heures 36 par jour devant leurs écrans hors temps scolaire.²

On peut présumer « moderne » de vouloir tout faire le plus vite possible afin de « gagner » du temps.

On peut estimer « moderne » de faire des réseaux sociaux *le nec plus ultra* de la démocratie et de la participation citoyenne, d'en tirer ses principales sources d'information et de connaissance.

C'est apparemment « moderne » de faire en sorte de regrouper dans les métropoles nationales et mondiales tous les lieux de pouvoirs politiques et économiques, comme est « moderne » de réduire le nombre d'élus locaux, de fusionner des communes, de faire des communautés de communes des lieux de pouvoir éloignés des citoyens.

Il apparaît également moderne de fermer des services publics afin de les moderniser.

Il ne s'agit de culpabiliser quiconque. Nous vivons tous dans un contexte économique et médiatique pesant qui conditionne nombre d'attitudes et de comportements.

Cependant, si le souhait de chacun est de continuer à vivre dans un village chaleureux et bien équipé, les différents éléments ci-dessus décrivant un certain type de modernité, représentent une vision mortelle pour l'environnement, l'avenir de notre planète et le développement culturel et social.

Il s'agit donc d'inscrire notre développement collectif dans une modernité alternative, ancrée dans les aspirations des concitoyens tant locales que nationales.

Qu'est-ce qui permet de décrire sans crainte quelles sont les volontés majoritaires des français en matière d'aménagement du territoire ?

Depuis désormais près de trois décennies, la ruralité française dans son ensemble a cessé de perdre des habitants. Certes la population urbaine évolue plus vite que la population des campagnes mais la notion d'exode rural, si elle demeure réelle dans quelques zones difficiles d'accès, n'est plus une réalité statistique et scientifique.

On peut d'ailleurs être surpris que nombre d'intervenants sociaux, économiques, médiatiques, culturels et politiques continuent à affirmer sans trembler ce qui est vraiment un lieu commun c'est-à-dire la notion de *désertification* rurale.

Désert culturel, désert médical, désert de services publics, à les en croire, au-delà des métropoles et des banlieues, la France serait un vaste désert. Au point de se demander si le fait d'affirmer que ces territoires sont déserts ne justifie pas la fermeture des services publics, la diminution constante des moyens accordés et la volonté constante de leur ôter du poids politique. La défunte Datar (Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale) n'avait d'ailleurs pas hésité à qualifier de *diagonale du vide*, la très large bande du territoire français allant en gros de la Meuse aux Landes. Pourtant la même Datar indique que les ruralités françaises comptent 27,4 millions d'habitants soit 43% de la population française totale³.

Un désert peut-être mais sacrément peuplé ! Le Sahara, grand comme 16 fois la France et peuplé de 8 millions d'habitants, mérite certainement un peu plus le qualificatif de désert...

Le désert rural n'existe donc et peut être rangé dans les lieux communs.

Alors deux questions majeures se posent :

- Quelles sont les aspirations des 27,4 millions d'habitants dit ruraux ?
- Quelle est la vision et quelles sont les aspirations des 32,6 millions de concitoyens résidant dans l'espace urbain ?

La réponse à ces deux questions permettra de s'interroger sur les perspectives d'avenir et de connaître les conditions à remplir pour bâtir cet avenir.

Une très intéressante et récente étude (2018) réalisée par l'IFOP à la demande de la grande association « Familles rurales » permet de répondre à nombre de ces questions.

Pour la première fois en France un sondage interrogeait tant la population rurale que la population française dans son ensemble au moyen de deux échantillons distinctifs et représentatifs. C'est donc un regard croisé que nous avons sous les yeux.

Quels sont les principaux enseignements et que nous disent donc les français ?

- 5 % des ruraux déclarent vouloir quitter le monde rural.
- 81% des français dans leur ensemble déclarent que, s'ils le pouvaient, ils vivraient dans l'espace rural. Seuls 19 % de nos concitoyens aspirent à une vie totalement citadine.
- 60 % des français déclarent que s'ils devaient créer une entreprise, ils souhaiteraient le faire en milieu rural.
- Une large majorité de français, 59 %, considèrent que le monde rural est en déclin alors qu'à l'inverse, 57 % des ruraux considèrent le contraire.
- 47 % des ruraux sont engagés dans la vie sociale et associative de leur commune alors que ce chiffre n'est que de 24 % pour l'ensemble des français.
- Les français considèrent dans leur ensemble que la présence de services publics notamment écoles, postes et hôpitaux serait la condition première de leur installation en milieu rural.

On le voit donc, un grand avenir est envisageable pour notre espace rural et c'est à une revendication forte d'un nouvel aménagement du territoire à laquelle nous assistons.

Graçay Cap 2030

Les habitants de Graçay se sont largement impliqués dans la démarche qui leur a été proposée : plus d'un foyer sur trois a répondu à un questionnaire et 600 contributions ont été apportées, les ateliers créatifs « Vivre à Graçay », « Se développer », « Être jeune » et « Participer » ont accueilli plus d'une centaine de participants qui ont enrichi les thématiques et révélé de nouvelles attentes.

Dans la foison des propositions et réflexions qu'ils ont produites tant par les retours des questionnaires que dans la boîte à idées et les réunions publiques, les graçayais(es) ont émis des idées qui vont des plus ambitieuses, des plus structurantes, aux plus simples, susceptibles d'améliorer notre vie quotidienne. Quelques traits communs : sentiment d'appartenance, forte implication, créativité, ambition collective, foi dans un avenir commun. Près de 80 % des personnes ayant répondu au questionnaire recommanderaient « tout à fait » ou « plutôt » à leurs connaissances de venir habiter à Graçay. Ils y plébiscitent la qualité de vie, l'environnement, la présence importante de commerces et de services au vu de la taille de la commune. Les activités sociales, culturelles et associatives rencontrent également un large degré de satisfaction.

L'avenir de Graçay est à construire dans un monde qui bouge, se transforme. Les repères ancestraux se sont largement estompés. Ce qui structurait notre société voilà encore 40 ans a pour partie disparu. Il s'en suit une difficulté pour tout un chacun de se situer et parfois même pour certains de se projeter et raisonner à long terme.

Comme espace de vie mais aussi de construction collective et démocratique, la commune est une opportunité pour bâtir de nouvelles sociabilités car le pire serait de s'enfermer sur soi-même et de considérer son avenir comme un entre soi.

Ce livre blanc est le fruit pérenne de ce moment démocratique fort. Il répertorie les propositions et suggère de les organiser selon quatre grands chapitres transversaux. Le cinquième « un centre-bourg réinventé » est lui plus pragmatique mais il concentre en lui seul les différents enjeux collectifs dont notre petite communauté rurale est un modeste mais réel et palpable acteur.

1 - Approfondir la démocratie locale

Apparu à la fin des années 1960, le concept politique de démocratie participative s'est développé dans le contexte d'une interrogation croissante sur les limites de la démocratie représentative, du fait majoritaire, de la professionnalisation du politique et de l'« omniscience des experts ». Ainsi s'est affirmé l'impératif de mettre à la disposition des citoyens les moyens de débattre, d'exprimer leur avis et de peser dans les décisions qui les concernent.

Cette nouvelle façon d'appréhender la décision politique répond également au besoin éthique de statuer sur les controverses sociotechniques issues notamment des nouvelles découvertes technologiques et scientifiques.

L'ouvrage de Michel Callon, Pierre Lascoumes et Yannick Barthe, *Agir dans un monde incertain*, résume synthétiquement ce problème et les moyens de le dépasser : « *Les avancées des sciences et techniques ne sont plus contrôlables par les institutions politiques dont nous disposons* ». Les décideurs doivent avoir, en cas d'erreur, la possibilité de corriger les décisions publiques et d'appréhender à nouveau des options qu'ils avaient abandonnées. Pour éviter l'irréversible, il faut quitter le cadre des décisions traditionnelles et accepter de prendre, plutôt qu'un seul acte tranché, une série d'actes mesurés, enrichis par les apports des non spécialistes. C'est par exemple, dans le domaine de la santé publique, un acquis des associations de patients victimes du sida. Il est aujourd'hui admis que ces mouvements de malades ont participé à un rééquilibrage de la relation médecin-patient dont les bénéfices se sont étendus bien au-delà de la lutte contre le sida.

Cette nécessité de revitaliser la démocratie s'appuie donc sur un rôle et un pouvoir nouveaux dévolus aux citoyens. Elle s'appuie, comme l'exprimait le philosophe pragmatiste John Dewey, sur une « *citoyenneté active et informée* » et sur la « *formation d'un public actif, capable de déployer une capacité d'enquête et de rechercher lui-même une solution adaptée à ses problèmes* ». En ce sens, la participation citoyenne est intrinsèquement liée à l'accès à l'information, ce qui est formalisé, par exemple, dans la Convention d'Aarhus⁴ sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement.

Les différentes crises sociales que traversent notre pays et en dernier lieu celle dite des « gilets jaunes » expriment toutes une volonté des citoyens non seulement d'être informés mais d'être partie prenante des décisions qui les concernent à tous les échelons. Les lieux de pouvoir qu'ils soient politiques ou économiques sont de plus en plus éloignés. Ils se concentrent dans les mains de minorités anonymes pour ce qui est des pouvoirs économiques et pour l'essentiel à Paris et dans les métropoles, pour ce qui est du politique. La marche forcée pour des intercommunalités de plus en plus grosses, la perte de compétences des conseils municipaux, la diminution des moyens dédiés aux collectivités par l'Etat donnent aux citoyens l'impression justifiée de perdre tout pouvoir sur leur avenir collectif local.

Dans leurs propositions, les graçayais souhaitent que de nouvelles étapes soient franchies dans le domaine de l'information. En plus de la communication verticale entre élus et citoyens, d'autres instances participatives doivent contribuer à la mise en place d'espaces de délibération entre les différents acteurs de la commune. À l'occasion de projets précis mis en débat ou d'un ordre du jour fixé par l'autorité politique, la délibération se doit d'impliquer ici un maximum d'acteurs, qu'ils soient associatifs ou individuels.

2 - Une ville exemplaire de la transition écologique

Lors du lancement de la concertation Graçay Cap 2030, la problématique du développement durable, du réchauffement climatique avait déjà une actualité forte et s'imposait dans une majorité de consciences. L'été caniculaire 2019, les catastrophes écologiques qui se multiplient font de cet axe de développement un sujet majeur. Certes cette question doit être envisagée à une dimension planétaire. Parmi quelques exemples : à eux deux, les Etats Unis et la Chine représentent 45 % de l'émission de gaz à effet de serre. 100 entreprises mondiales comptent pour 71 % à elles seules. Au sujet de la ressource en eau, un américain consomme en moyenne 600 litres d'eau par jour contre 148 litres pour un français et 10 litres pour un africain subsaharien. Idem pour les déchets ménagers. En France un habitant des métropoles produit plus de 540 kg de déchets ménagers par an pendant que dans les zones rurales dont la nôtre, ce chiffre descend à 350. Un citoyen, par sa consommation, ses déplacements, sa manière de se chauffer, émet en moyenne 11 tonnes de CO² par an. Or, une lutte efficace contre le dérèglement climatique nécessite de ramener cet impact à 2 tonnes seulement, soit une réduction de 80 %. L'effort est énorme et les scientifiques ne cessent d'alerter : les émissions de gaz à effet de serre doivent décroître fortement dès 2020 et les 5 prochaines années seront déterminantes pour éviter un emballement climatique irréversible !

Alors, à qui revient la responsabilité d'agir ? À l'État ? Aux citoyens ? Aux entreprises ? La réponse est simple : chacun a sa part à faire. Ainsi, 25 % de l'effort dépend du comportement individuel de chacun et la contribution citoyenne peut même monter jusqu'à 45 % en cas d'investissements financiers. 60 % incombent à l'Etat et aux entreprises qui ont en charge la gestion des infrastructures existantes et la responsabilité des investissements à venir⁵.

L'impression de nôtre qu'une « goutte d'eau » au milieu d'un océan de pollueurs ne doit pas pour autant autoriser à ne rien faire et les graçayais ont exprimé leur volonté de continuer en ce sens en suggérant de nombreuses idées touchant aux énergies, au recyclage des déchets ménagers, aux déplacements et au développement de la biodiversité. Aucun des sujets majeurs n'a été oublié par les graçayais comme les propositions qui suivent vous le démontrent.

Energies

- Développer les énergies renouvelables
- Utiliser l'énergie solaire pour les éclairages et bâtis publics
- Construire un champ photovoltaïque
- En fonction du projet, utiliser l'éolien
- Faire des économies d'énergie sur les bâtiments communaux
- Diminuer l'éclairage public la nuit
- Sensibiliser les usagers aux économies d'énergie
- Développer le prêt ou la location de vélos -dont les vélos électriques- ainsi que la création de voies cyclables
- Développer la flotte de la mairie avec des véhicules propres
- Limiter la vitesse en centre-ville
- Installer une nouvelle borne de recharge pour les véhicules au Camping ou à la Plaisance

Recyclage

- Créer une ressourcerie avec les Grands Moulins
- Installer une boîte à recyclage d'objets
- Offrir des poules aux habitants pour les déchets de nourriture
- Créer des composts collectifs de proximité
- Mettre des récupérateurs d'eau pluviale sur les bâtiments communaux
- Informer et inciter à un meilleur tri des déchets
- Rénover les réseaux d'eau

Biodiversité

- Protéger par des installations les abeilles, les chauves-souris et les oiseaux
- Planter des arbres avec le nom et prénom de chaque enfant
- Sensibiliser la population contre l'utilisation des pesticides et autres produits toxiques
- Reconstituer les haies rurales

⁵ Rapport du cabinet Carbone 4 « Faire sa part ? Pouvoir et responsabilité des individus, des entreprises et de l'Etat face à l'urgence climatique » paru en juillet 2019.

3 - Une commune pour entreprendre

Voilà 50 ans, un slogan parcourait les campagnes « Vivre et travailler au pays ». Longtemps dénigrée cette affirmation reprend très nettement des couleurs dans notre époque où le mirage des villes s'estompe. L'effondrement du nombre d'exploitations agricoles et de tous les emplois sous-traitants a contraint notre ruralité à effectuer une reconversion au même titre que ce qu'ont vécu des régions entières s'agissant de reconversion industrielle.

C'est un beau verbe que celui d'entreprendre et qui ne peut être réduit à l'entreprise commerciale ou artisanale. C'est quand il entreprend que l'être humain peut s'épanouir et se réaliser. On peut entreprendre pour créer une activité économique mais l'investissement dans une activité associative, artistique, culturelle est aussi une forme d'entrepreneuriat. Il faut d'ailleurs noter que nombreux sont maintenant les travaux qui démontrent l'utilité économique des activités associatives tant elles contribuent directement et indirectement à l'économie des territoires. Il importe donc que les graçayais et ceux qui peuvent le devenir trouvent dans l'espace communal, l'encouragement et le soutien, pour créer et développer leurs projets. Beaucoup de créateurs d'activités se heurtent dans les grandes villes à toute une série d'obstacles venant entraver leurs projets. Temps de transport rédhibitoires, stress, coût de l'immobilier prohibitif, lourdeur des administrations. L'espace rural est décrit par une majorité de français (voir étude Ifop page 6) comme idéal pour y créer et développer son entreprise. Les propositions issues de la concertation tendent tout à la fois à favoriser l'installation d'entrepreneurs mais aussi insistent sur le développement des technologies de l'information et de la communication. Par le nombre des idées émises, une certitude : les graçayais ont le goût d'entreprendre.

Connectée, collaborative, durable

- Créer un espace pour développer des projets / accueillir des start-up, un fablab
- Développer la Plaisance, zone totem de l'entrée sud du Pays de Vierzon
- Favoriser le co-voiturage
- Développer la fibre en centre-ville (l'étude sur la couverture des écarts est en cours)

Favorisant l'existant et les nouvelles initiatives

- Créer un site web pour les commerces potentiels intéressés par la commune
- Produire une brochure présentant les commerçants et artisans de Graçay et Saint-Outrille et réactualiser le site de Graçay
- Aménager les vitrines dans des commerces fermés
- Développer une signalétique d'intérêt local identifiant les commerçants et artisans
- Ouvrir une épicerie en circuit court : le sourire au coin
- Redynamiser le marché bio
- Accompagner les porteurs de projets dans leur démarche et financement
- Utiliser le site facebook espace jeunes de Graçay pour communiquer en matière d'insertion et d'emploi
- Informer sur la présence du bus numérique des Grands Moulins

4 - La ville des solidarités

Notre société a besoin d'un sursaut solidaire. Il importe pour la démocratie d'en finir avec une présentation caricaturale de la solidarité, du droit à l'assistance, qu'il est injuste et humiliant de qualifier d'assistanat. Si le thème de la solidarité a été jadis un moyen pour la République d'éviter des soubresauts révolutionnaires, des contestations violentes, il faut aujourd'hui lui donner une valeur intrinsèque. Faire en sorte qu'elle soit vraiment inséparable de la démocratie, et non pas un supplément d'âme ou une générosité étatique. Cela nécessite certainement une grande rigueur, mais aussi une affirmation du rôle central de la solidarité dans une démocratie. Les dépenses sociales ne sont pas des dépenses inutiles : elles jouent leur rôle dans l'économie, elles favorisent la cohésion sociale. Refaire vivre les valeurs de solidarité, qui ne sont pas des cerises sur le gâteau, mais l'acceptation, la reconnaissance que la solidarité est tout à la fois un droit et un devoir des hommes. Chaque être humain est seul, certes, libre, mais aussi solidaire, relié aux autres, responsable.

Il n'est pas de bien-être et de vie sociale sans solidarité. Dans un mode où l'individualisme est monté en exergue, l'avenir d'une communauté villageoise ne peut s'envisager sans solidarité. Solidarité entre générations tant l'allongement de la durée de vie peut provoquer l'intensification de la solitude et du sentiment d'isolement. Solidarité avec les personnes handicapées, à mobilité réduite. Solidarité envers les victimes des accidents de la vie dont on pense bien trop souvent qu'ils n'arrivent qu'aux autres. Solidarité avec nos voisins des autres villages et de notre ville centre, Vierzon. Solidarité envers ceux, qui dans le monde, sont victimes de la misère, de régimes inhumains.

La solidarité c'est aussi développer tout ce qui peut provoquer échanges, rencontres et dialogues entre les habitants afin de tisser les liens sociaux. Les graçayais l'ont bien compris.

Favoriser le lien et les échanges

-  Créer des journées citoyennes autour du vivre ensemble ou de l'écologie
-  Créer un parcours de santé
-  Créer des jeux ou fêtes inter-villages
-  Prêter du matériel pour aider à organiser la Fête des Voisins
-  Créer une maison pour tous
-  Se jumeler avec une ville française ou étrangère
-  Créer une plateforme téléphonique d'assistance aux personnes âgées
-  Améliorer l'aide à domicile
-  Installer le wi-fi place du Marché
-  Organiser une rencontre annuelle locale entreprises, services publics et jeunes
-  Ranimer la Maison des services au public
-  Créer un espace jeunes et l'inventer avec eux
-  Aménager dans le futur Jardin Intergénérationnel un skate park et un city stade
-  Améliorer la communication en amont et en aval

Développer la culture, le sport et les loisirs

-  Créer un passeport sport et culture jeunes et adultes
-  Créer un festival de la photo
-  Valoriser le patrimoine et l'histoire du village avec un parcours et une signalétique dédiés
-  Créer un labyrinthe derrière le plan d'eau
-  Organiser des randonnées avec jeux de piste ou rallye
-  Rénover les courts de tennis, la table de ping-pong, améliorer l'entretien du gymnase (avec la Communauté de Communes)
-  Initier une nouvelle activité sportive chaque trimestre
-  Revoir l'amplitude d'ouverture de la piscine (avec la Communauté de Communes)
-  Nommer un responsable : animateur du gymnase et de la piscine (avec la Communauté de Communes)
-  Proposer des activités d'arts plastiques
-  Revaloriser la brocante de Gracay (édition en semi-nocturne)
-  Développer la fête de la musique dans plusieurs lieux simultanés, avoir une animation spéciale par et pour les jeunes
-  Faire venir un graffeur pour un futur mur d'expressions
-  Développer le sport au féminin

5 - Un centre bourg réinventé

Depuis plusieurs années les villes moyennes et grandes ont lancé de grands programmes de restructuration de leurs centres-villes. Appelés « Action Cœur de Ville », Plan de Renouvellement Urbain (PRU), ces actions visent à faciliter et à soutenir le travail des collectivités locales, à inciter les acteurs du logement, du commerce et de l'urbanisme à réinvestir les centres-villes, à favoriser le maintien ou l'implantation d'activités en cœur de ville, afin d'améliorer les conditions de vie dans les villes moyennes. Construites autour d'un projet de territoire, les actions de revitalisation engagent tant la commune que son intercommunalité ainsi que les partenaires publics et privés. À partir d'un diagnostic complet de la situation du centre-ville concerné, sont déterminées les actions de revalorisation concrètes à mener autour de cinq axes :

- La réhabilitation-restructuration de l'habitat en centre-ville ;
- Le développement économique et commercial ;
- L'accessibilité, les mobilités et connexions ;
- La mise en valeur de l'espace public et du patrimoine ;
- L'accès aux équipements et services publics.

À Graçay, notre centre-bourg emplit la plupart des fonctions indispensables à la vie commune : commerces, services publics, services de santé, lieux culturels et culturels. Il a fait l'objet de travaux d'organisation de la circulation entre 2000 et 2013. Des places ont été créées ou réaménagées, l'accessibilité a été réalisée, des immeubles insalubres ont été rasés et remplacés par les espaces publics. Il n'en reste pas moins que, et c'est aussi son atout, la structure générale n'a que peu bougé depuis des siècles. Après ces grands travaux, il convient désormais de restructurer le bâti, de faire en sorte de créer des circulations douces, de favoriser l'accessibilité. Aux côtés de nombreux édifices remarquables qu'il s'agit de préserver et de valoriser, d'autres bâtisses insalubres, parfois abandonnées par leurs propriétaires, doivent faire l'objet d'une action forte. Dans les ateliers et les réponses au questionnaire, les graçayais plébiscitent ce chantier, important et structurant pour l'avenir.

La démarche Cap 2030 s'inscrit résolument dans le cadre de l'Agenda Rural décidé par le gouvernement sur proposition de l'Association Nationale des Maires Ruraux dont la ville de Graçay est adhérente.

Un agenda rural visant à agir sur l'ensemble des questions touchant notre territoire et axé selon quatre priorités : soutenir le commerce rural, accompagner la jeunesse et le développement numérique, conforter les petites communes centrales (dont Graçay fait partie), combattre la désertification médicale.

Ainsi ce livre blanc constitue notre propre « agenda rural » qui sera la feuille de route de notre commune pour la décennie à venir.

Les cartographies et fiches actions qui suivent sont issues du travail réalisé par le cabinet d'urbanisme Espace Libre / Urban & Sens. Il est consultable dans son intégralité et en pdf sur le site www.gracay.info

Urbanisme



L'identification du bâti/ patrimoine remarquable

La ville de Graçay comprend un patrimoine bâti de valeur en centre-ville, témoin de son histoire.

// Quel est ce patrimoine remarquable ?

On peut identifier les éléments suivants:

1. L'église
2. la Mairie
3. Les grands moulins,
4. le bâtiment historique de l'EHPAD
5. Le bâti du centre-ville
6. les remparts: mur d'enceinte historique
7. la motte seigneuriale
8. la collégiale de Saint- Outille (en limite communale sur la commune de Saint Outille)



1-L'église



Eglise paroissiale Notre dame datant du 19^e siècle, inscrite aux monuments historiques depuis le 21/10/92

2-La Mairie



3-Les grands Moulins



4-Le Bâtiment historique de l'EHPAD



6-Les remparts/ mur d'enceinte historique



L'identité de la ville / Un cœur attractif



Mise en valeur du patrimoine de la ville

Créer un réseau de circulations douces pour mettre en liaison le bâti remarquable

> **Création de parcours historiques pédagogiques** reliant le bâti remarquable existant pour les riverains et les touristes

>Ces parcours seront indiqués sur les documents touristiques de la ville



8
Collégiale
de Saint-
Otrille

Identifier et créer des cônes de vues



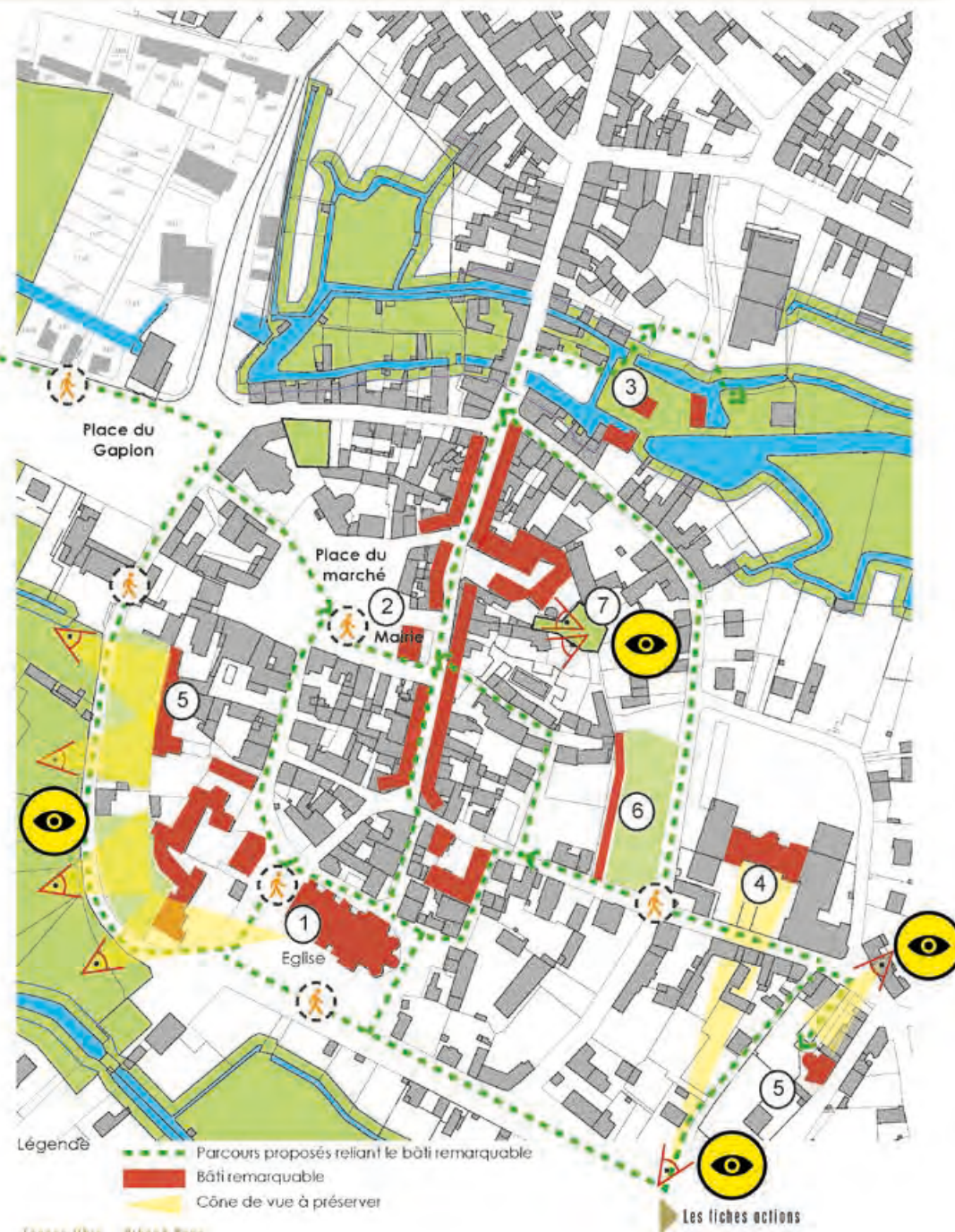
Identifier les cônes des vues à préserver

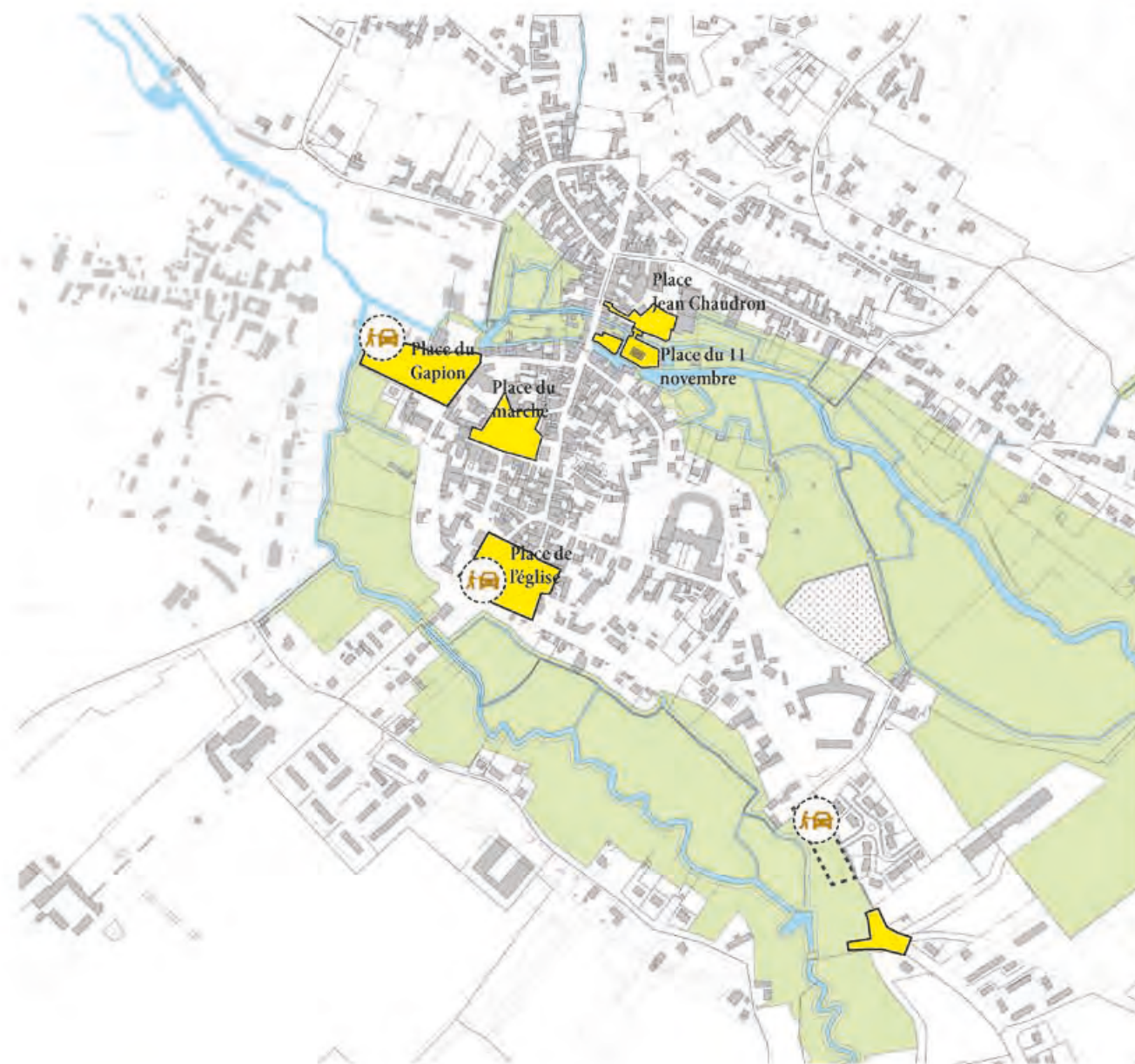
> **Identification des cônes de vues à préserver** pour la mise en valeur du patrimoine existant remarquable. Ces vues participent à l'identité de la ville.

> Ces cônes de vues devront être intégrés aux documents d'urbanisme à terme pour éviter toute construction dans ces cônes: perspectives visuelles à maintenir.



Perspective visuelle sur le bâti de la ville à préserver depuis la rue des Fossés





Développer les transports alternatifs

Le co-voiturage

- Créer des **aires de co-voiturage** au niveau des places structurantes de la ville - Places facilement accessibles: place du Gapion/ place de l'église/aire de stationnement en entrée de ville
- Des **aires de stationnements intégrées aux aménagements**: choix de matériaux perméables.
- **Service en ligne sur le site de la ville** ou via une application?

Références urbaines pour le stationnement en surface.
Des matériaux poreux, non imperméables



Transition écologique- les véhicules électriques

- Équiper ces places de **bornes de recharge électrique**
- Développer la flotte de bus/ des véhicules de la Mairie avec **des véhicules propres**

Légende



Implantation des aires de co-voiturage



Borne de recharge électrique

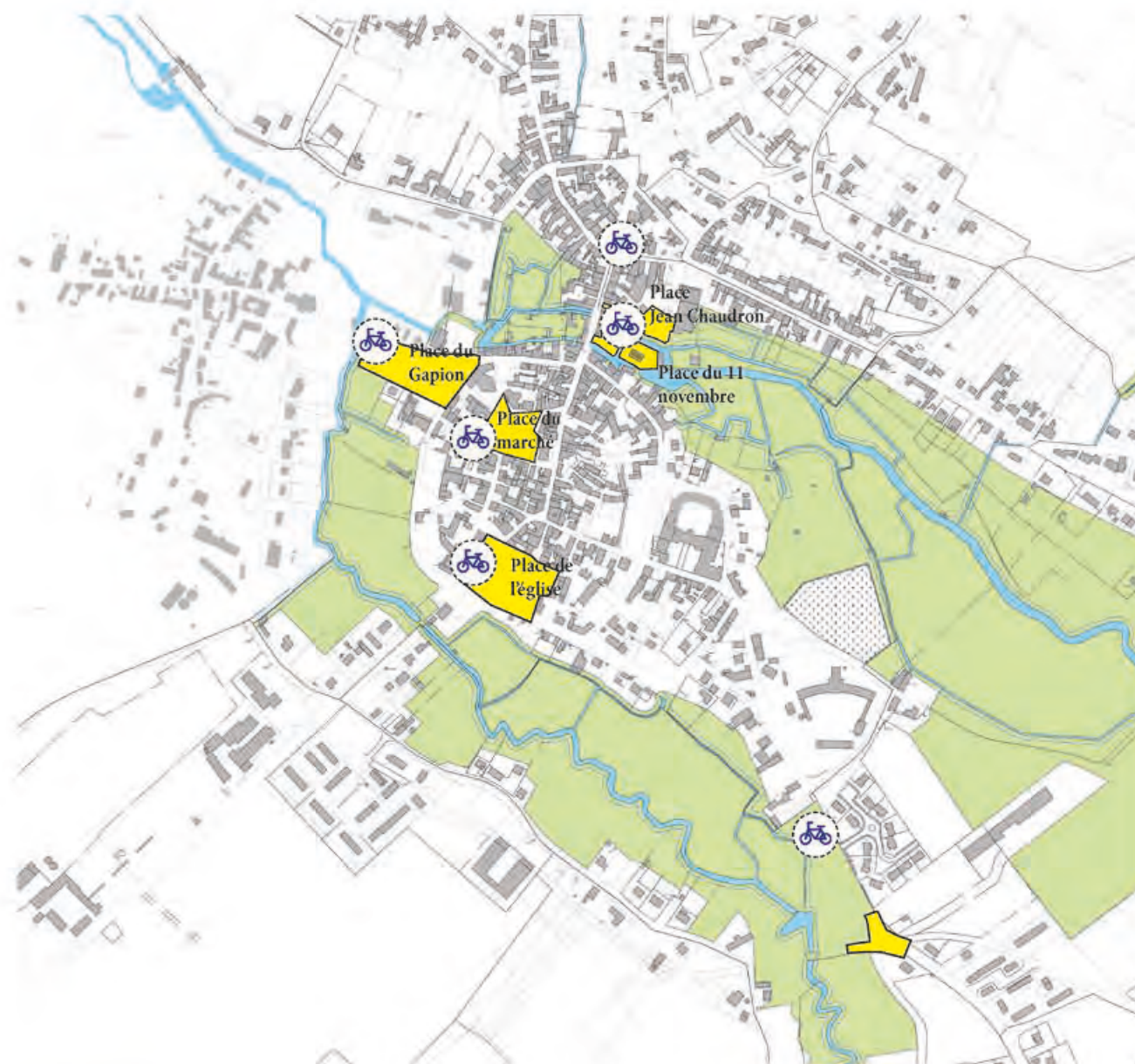
Développer les circulations douces Les circulations douces- Déplacement en vélos

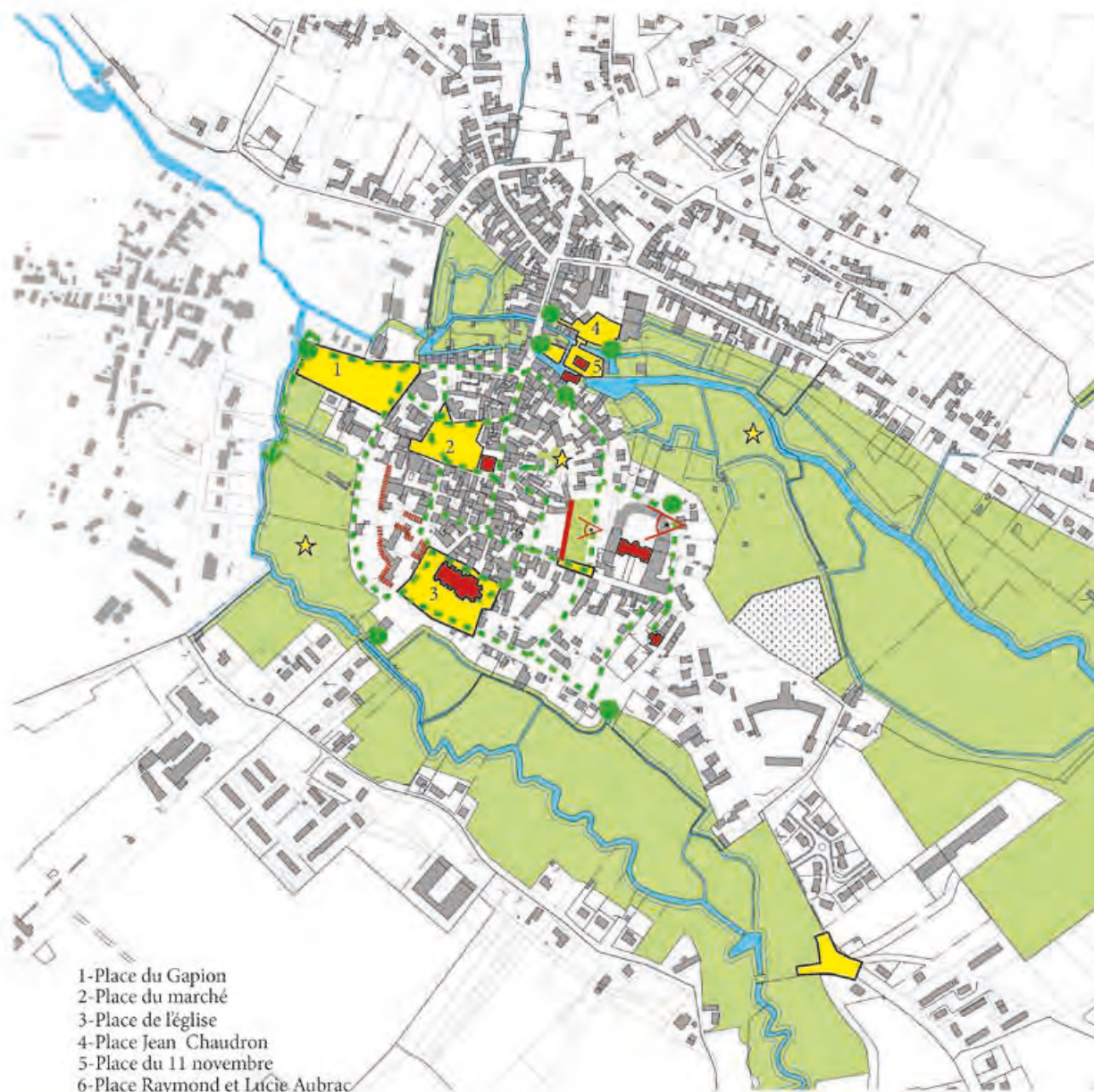
- Faciliter les déplacements des vélos en ville
(en lien avec l'action de développement des circulations douces)
- Équiper les places pour le stationnement des vélos/ mobilier urbain spécifique
- Informer les habitants sur les subventions disponibles pour l'achat d'un vélo électrique



- Développer un service permettant le prêt ou la location de vélos électriques.
Pour un usage quotidien ou de loisirs - se balader au cœur du pays de Vierzon// apprendre à connaître le territoire différemment.

Légende





Développer les circulations douces

Les circulations douces piétonnes en cœur de ville

- Mettre en lien le bâti remarquable, les lieux fédérateurs de la ville par des cheminements doux

Les aménagements:

- > Végétaliser au maximum les voies
- > Supprimer le stationnement sur les rues au profit des aires de stationnement sur les places structurantes/ Maîtrise du stationnement sauvage
- > Des voies mixtes partagées pour tous: vélos, voitures et piétons [vitesse limitée 20km/h]



Contexte existant- rue Martinet/ rue basse en cœur de ville

Références urbaines d'aménagements de voies mixtes.



Des voies partagées accessibles pour tous: véhicules, vélos et piétons. Ces voies sont apaisées car la vitesse est limitée à 20 km/ heure. Pour faciliter le déplacement des personnes à mobilité réduite et donner la priorité aux circulations douces, les trottoirs sont moins «marqués» voire supprimés.

Schéma directeur général des circulations douces au sein des marais / des espaces verts



Les aménagements paysagers en bordure du Pozon et du Fouzon

Contexte

Les Marais en bordure des rus du Fouzon et du Pozon, **créent un écrin de verdure en cœur de ville**. Ils constituent une entité très importante et représentent de nombreux hectares.

- > Les espaces verts en bordure du Fouzon sont accessibles et aménagés
- > Les espaces verts en bordure du Pozon ne sont pas accessibles pour les riverains.

Projet

- Intégrer ce patrimoine végétal fort, au sein de la ville => permettre des porosités/ des continuités depuis le centre-ville
- ces marais constituent un «fil conducteur», une liaison avec les communes voisines dont la commune de Saint-Outrille
- S'insérer dans la Charte de développement des vallées vertes du pays de Vierzon.

Actions

- 1-Développer le réseau de circulations douces au sein des marais
- 2- Créer de nouveaux cheminements en s'appuyant sur les cheminements existants, relier des entités importantes à l'échelle de la ville et de l'agglomération
- 3-Améliorer l'accessibilité et la lisibilité des cheminements
- 4-Favoriser la biodiversité- Corridors écologiques entre les différents espaces verts présents
- 5- Créer des événements ponctuels pour faire «vivre» différemment ces lieux d'exception.

Les commerces de la place du marché et de la rue Martinet/ basse

Contexte:

Des commerces variés -boulangerie, boucherie charcuterie, épicerie etc- présents sur la place et le long de la rue principale. On constate le long de la rue Martinet, de nombreuses cellules commerciales vides.

De plus le bâti est en mauvais état



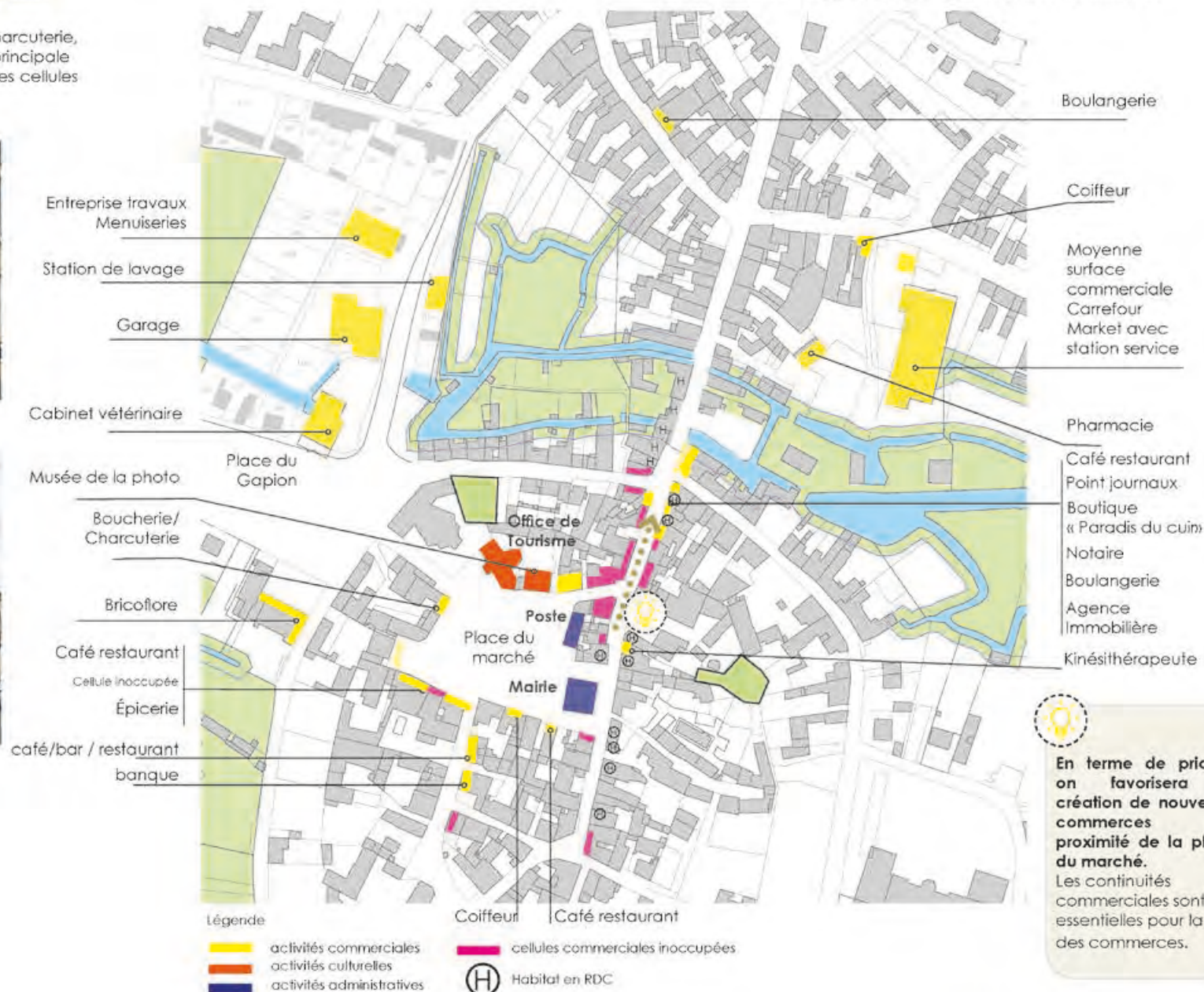
Des cellules inoccupées qui participent à un «sentiment d'abandon» de la rue.



Un bâti désuet en mauvais état



Favoriser le développement des activités/ des commerces



En terme de priorité, on favorisera la création de nouveaux commerces à proximité de la place du marché. Les continuités commerciales sont essentielles pour la vie des commerces.

Les commerces des rues Martinet/ Hasse

Favoriser le développement des activités/ des commerces



Contexte

De nombreuses cellules sont inoccupées le long de la rue Martinet.

Pour pallier ce manque de commerces et de « vie », utilisation des vitrines comme support d'expositions.



De nombreuses cellules inoccupées.

Actions // Orientations d'aménagement

Pour redynamiser cette rue, ces locaux pourraient accueillir de nouveaux commerces qui ne font pas concurrence avec ceux déjà établis ainsi qu'une nouvelle offre d'équipements.

Les commerces pouvant compléter l'offre existante:

- des boutiques éphémères pour mettre en valeur quelques jours de petites entreprises
- une épicerie permettant aux agriculteurs la vente en direct leurs produits (Primeur / épicerie circuits courts)
- selon les souhaits des habitants: un centre esthétique, un fleuriste, une poissonnerie, un restaurant pizzeria (avec vente à emporter), un magasin de vêtements, et accessoires
- un commerce solidaire multi-services: réparation d'objets, recyclerie.
- Laverie automatique/ blanchisserie //salon de lecture

De nouveaux équipements et services:

- **un Fablab**: un lieu pour développer les projets/ accueillir des start-ups
- **des ateliers d'artistes**
- **des ateliers pour les associations** (cours de dessins/ cuisine/ couture etc....)
- **des espaces de co-working**
- les équipements dont la ville a besoin : **créer un espace pour les jeunes- la Maison pour les jeunes**
- Créer des chambres d'hôtes et de charme

Références des ambiances souhaitées





Notes

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



Livre blanc

